

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES STOP !

Contactez la cellule contre
le harcèlement sexuel

prevention-harcelement-sexuel@univ-brest.fr

UBO

Université de Bretagne Occidentale

Réfléchir sur ses comportements

➔ **S'assurer du consentement**, c'est la base de toute relation : si tu n'es pas sûr·e de ce que la personne veut, arrête-toi tout de suite. Ce n'est pas parce que ton interlocuteur·trice ou partenaire ne dit pas « non » explicitement qu'il ou elle consent. En cas de fête et/ou d'alcoolisation, c'est à chacun·e de s'assurer que le ou les partenaires sont conscient·e-s ou consentant·e-s.

➔ **Ce n'est pas parce qu'une personne te fait un câlin (ou autre) qu'elle veut recommencer ou aller plus loin.** De même, ce n'est pas parce qu'elle accepte une relation à un moment donné qu'elle ne peut pas changer d'avis.

➔ Si une personne vient te parler d'une situation qui l'a traumatisée dont tu es responsable, tu peux y réfléchir seul ou avec d'autres personnes, pour trouver des solutions et pour lui apporter de l'aide si elle est d'accord.

Que faire si tu es harcelé·e ou agressé·e ?

➔ **On fait tous et toutes ce qu'on peut**, refuser est une possibilité. Réussir à dire non c'est vraiment bien, mais selon les contextes (situations de danger, relations hiérarchiques ou affectives) ça peut être compliqué. Quelle que soit ta réaction, tu es toujours légitime à exprimer ce que tu ressens.

➔ **Ce n'est pas toujours facile** de reconnaître le harcèlement ou une situation à risque, mais si tu te sens mal à l'aise, c'est probablement qu'un comportement est déplacé. Ce que tu ressens, ce que tu perçois est important, personne ne devrait te dire que ça ne l'est pas.

➔ **Tu as le droit de faire la fête** en toute sécurité. Ce n'est pas ta faute si des personnes pensent qu'elles peuvent en profiter.

➔ **Tu peux choisir d'entamer des procédures comme tu peux ne rien faire.** Si tu souhaites en faire, tu peux te faire aider par des proches en qui tu as confiance pour recueillir des preuves.

Des professionnel·le-s peuvent aussi t'écouter et t'accompagner à l'UBO :

La cellule contre le harcèlement sexuel de l'UBO
prevention-harcelement-sexuel@univ-brest.fr

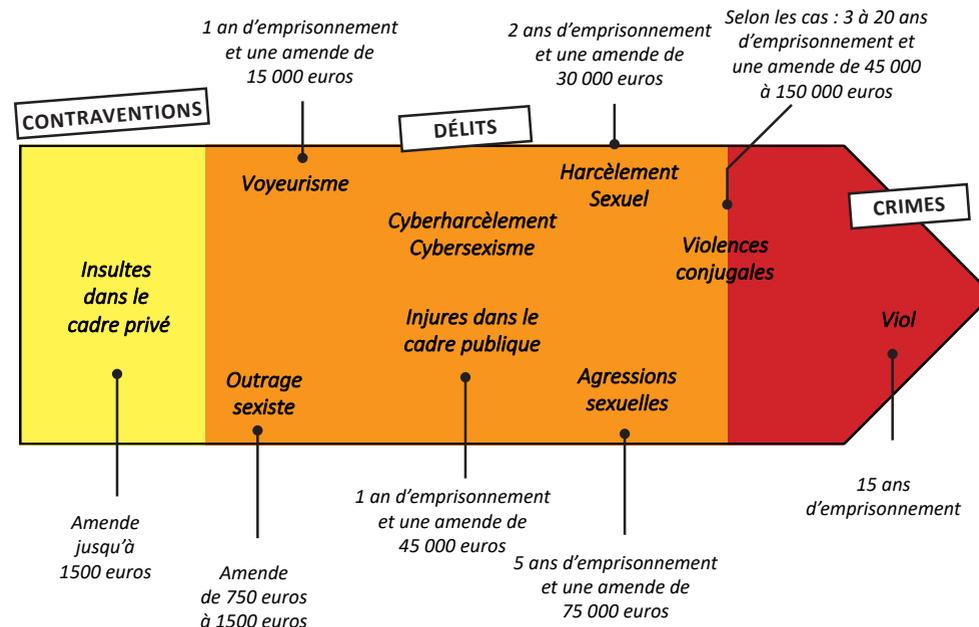
La chargée de mission égalité Femmes-Hommes :
egalite.femmes-hommes@univ-brest.fr

Service de Santé des Etudiants (SSE)
SUMPPS : 13 Rue de Lanrédéc à Brest
Tél. 02 98 01 82 88

Les étudiant·e-s relais santé
@ers_ubo

Les associations étudiantes

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES STOP !



Reconnaître les situations de harcèlement sexuel

«Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.»

Code Pénal – article 222-33

Les tribunaux étendent les sanctions aux propos à caractère sexuel tenus via la messagerie électronique, y compris hors du temps et du lieu de travail.

Que faire si vous êtes proche ou témoin ?

- ➔ Ne mettez pas en doute les propos de la victime.
- ➔ Accompagnez-la dans ses démarches.
- ➔ Témoignez des faits dont vous avez connaissance, de préférence par écrit.

LES LIEUX D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT À BREST

CIDFF 29

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
26 rue Fautras à Brest
Tél : 02 98 44 97 47
contact@cidff29.fr

Commissariat de Brest

15, rue Colbert à Brest
Psychologue chargée de l'accueil des victimes
Tél : 02 21 09 53 60

Planning Familial

16, Rue Alexandre Ribot à Brest
Tél : 07 68 57 20 91
Des questions : 0800 08 11 11



Hôpital de la Cavale Blanche

Unité d'accueil des personnes victimes de violence
(service des urgences)
Tél : 02 98 34 74 65

Ressources

Sur le consentement : la vidéo Tea consent



(Blue Seat studios)

Des brochures pour des pistes de réflexion et débats



(infokiosque)

LES RÉSEAUX NATIONAUX

Le Collectif de Lutte Anti-Sexiste Contre le Harcèlement sexuel dans l'Enseignement Supérieur (CLASCHES)

Tél : 07 81 73 81 65



Le Défenseur des droits

(institution de l'Etat indépendante chargée de défendre les personnes victimes de discrimination)



Violences faites aux femmes

3919



Ces informations vous sont transmises par
la mission égalité Femmes-Hommes de l'UBO

Présidence

3, rue des Archives - CS 93837
29238 Brest Cedex 3



Université de Bretagne Occidentale



Com'UBO/octobre 2022